TREIZIÈME ANNÉE. — N° 295 15 AVRIL 1909 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

La « Voyante » de Jeanne d'Arc

NOTRE ENQUÊTE A ORROUY

Le 9 avril dernier, le *Petit Parisien* nous informait qu'une enfant de dix ans prétendait avoir des visions de Jeanne d'Arc, et il publiait l'article suivant :

La petite Suzanne Bertin, qui aura dix ans le 16 mai prochain, est née à Condé-sur-Suippe (Aisne), mais elle a été élevée par ses grands-parents, M et Mme Osselin, cultivateurs devenus rentiers, chez lesquels elle demeure, à Orrouy, à quelques kilomètres de Compiègne. Son père, qui est mécanicien, habite Boulogne-sur-Seine.

L'an dernier, exactement le 14 juillet, Suzanne Bertin gardait une chèvre qui broutait dans un champ contigu à la maison de sa grand'mère, lorsque, — d'après les dires de cette enfant — elle aperçut, dans un vieil orme de la propriété, d'abord un éclair aveuglant, puis une forme humaine perchée sur une branche...

Suzanne, très effrayée par cette étrange apparition, se sauva au galop de ses petites jambes et déclara à ses grands-parents qu'elle refusait désormais de conduire la chèvre en cet endroit.



LA PETITE SUZANNE BERTIN

Pressée de questions, elle finit par donner le motif de son refus, et encore toute tremblante raconta ce qu'elle avait vu. Les grands-parents se mirent à rire et n'attachèrent pas d'autre importance au récit de la fillette.

Huit ou dix jours après, Suzanne osa retourner du côté de l'arbre, et, pour la seconde fois, elle prétendit avoir vu « la dame » qui s'était déjà offerte à ses regards dans les branches du vieil orme. Depuis, l'apparition se renouvela fréquemment, au dire de la jeune écolière.

Ce phénomène curieux étant parvenu à notre connaissance, nous avons tenu, afin d'en avoir l'explication, si possible, à rendre visite à la petite Suzanne Bertin.

Le bourg d'Orrouy, situé non loin des ruines de Champlieu, s'étage sur une colline que le soleil incendiait hier de ses chauds rayons printaniers. Le site est rendu fort pittoresque par des bois qui vont rejoindre la forêt de Compiègne. Les arbres, dont les bourgeons commencent à éclater, annoncent le réveil de la nature, tandis que là-bas, dans la vallée, les cultivateurs, d'un geste large, lancent leurs derniers grains, à la volée, dans la terre nourricière.

Chez la jeune voyante

Tout en haut du village, dominant le pays, dans une habitation à flanc de coteau, nous trouvons Suzanne Bertin entourée de ses grands-parents.

C'est une jolie petite fille, aux traits fins ; des cheveux

châtains encadrent en se déroulant l'ovale régulier du visage qu'éclairent des yeux bleus très éveillés. Suzanne répond à nos interrogations ; elle ne donne nullement l'impression d'une imaginative et son instruction religieuse est plutôt retardée. L'enfant n'a rien d'une extatique; elle réserve ses transports en faveur d'un furet qui joue à cache-cache sous tous les meubles et semble aussi espiègle que sa jeune maîtresse.

Nous demandons à Suzanne Bertin des précisions, bien que rien ne soit moins précis que l'irréel.

La petite fille commence d'abord par nous désigner exactement la branche d'arbre sur laquelle elle voit Jeanne d'Arc — car c'est Jeanne d'Arc qui lui apparaît. Elle nous raconte ensuite en détail le phénomène dont elle est seule le témoin à la fois charmé et apeuré. Voici ses déclarations textuelles :

— La première fois que j'ai vu « la dame » j'ai eu très peur et chaque fois que je la revois mon cœur bat très fort.

— Est-ce qu'elle vous parle, « la dame »?

— Oui, monsieur; voici ce qu'elle m'a dit l'an dernier, à sa seconde apparition : « Suzanne, Suzanne, il va arriver une grande guerre, ça sera suivi du choléra, de la fièvre jaune, de la fièvre noire et des mouches infectueuses (*sic*). Rome, Messine et tous ses alentours seront engloutis. Suzanne, je t'ordonne d'aller bénir le drapeau français et les armes de guerre ! »

— C'est tout ce qu'elle dit ?

— Oui, monsieur, elle le répète souvent.

L'armure de plomb

Après avoir constaté que la conversation de la prétendue Jeanne d'Arc est peu variée, je pose d'autres questions à l'enfant :

— Combien de fois avez-vous vu l'apparition ?

— Quinze fois, depuis le commencement de l'année.

— Avez-vous interrogé « la dame » ?

— Oui, je lui ai demandé : « Qui êtes-vous ? » Et elle m'a répondu : « Je suis Jeanne d'Arc, martyre »... Elle s'en va, au bout de cinq minutes, comme elle arrive, dans un éclair. C'est généralement vers trois heures et demie de l'après-midi que je la vois.

— Et comment est-elle habillée, Jeanne d'Arc ?

— Elle a une armure qu'on dirait en plomb. Ses cheveux tombent sur ses épaules, avec une raie au milieu de la tête. Dans la main, elle tient un sabre, la pointe en l'air, une couronne faite comme avec des dents de scie et une branche de laurier...

— Est-ce qu'elle ne vous parle jamais d'autre chose ?

— Si, mais je n'ai pas compris.

— Et quelle voix a-t-elle ?

— Sa voix est comme celle des enfants, elle est perçante, on dirait qu'elle chante... »

Sous l'orme

J'ai vu l'orme où grimpe le lierre, sur lequel se montre la bonne Lorraine, mais je n'y ai aperçu qu'un moineau à l'air railleur et j'ai vainement attendu sous l'orme une apparition qui n'est pas venue.

N'oublions pas que nous sommes ici à Orrouy, dans le pays où l'héroïne fut faite prisonnière, et que le souvenir de celle qui se disait « envoyée par Dieu pour bouter les Anglais hors de «doulce France» est très vivace dans cette région.

La petite voyante, en tout cas, n'est pas farouche et, si cela vous amuse, elle vous racontera elle-même ses hallucinations, comme elle me les a narrées hier de sa voix fraîche d'oiselle, en son gentil babil d'enfant.

H. MONTCLAR.

Le lendemain même, c'est-à-dire le samedi, 10 avril, veille de Pâques, j'étais à Orrouy, pour y faire, moi aussi, une enquête, à l'intention des lecteurs de l'*Echo*. Je rencontrai dans le petit village quelques-uns de mes confrères parisiens venus, comme moi, aux nouvelles, et qui, le lendemain, publièrent, dans leurs journaux, le récit de leur voyage. De toutes ces relations, je reproduirai seulement celle de mon excellent confrère, Léo Archer, du *Gaulois*, qui est très complète et écrite avec un réel souci d'exactitude. La voici :

Compiègne, 10 avril.

Tout là-bas, à la lisière de la vaste forêt de Compiègne, s'étage sur un coteau tout baigné de soleil en ce bel après-midi de printemps, le petit village d'Orrouy, où Jeanne d'Arc apparaît, paraît-il, comme nous l'avons dit, depuis bientôt un an, à une petite fille de dix ans, Suzanne Bertin. Elle habite avec ses grands-parents, M. Osselin et Mme Osselin, née Timmermann, cultivateurs devenus rentiers, une petite maison blanche et proprette située au milieu du village. Lorsque j'arrive pour procéder à une enquête sur ces faits, elle se trouve précisément avec eux, dans la salle commune, au rez-de-chaussée de l'habitation. La petite voyante est une enfant à la figure intelligente, un peu pâle, éclairée par deux grands yeux bleus profonds qui semblent avoir gardé une parcelle du troublant mystère de l'au-delà. A peine effarouchée, elle vient s'asseoir en face de moi, sur l'invitation de sa grand'mère, et répond, sans difficulté aucune, sans hésiter ni se tromper jamais, à toutes mes questions. C'est le compte rendu impartial de ce petit interrogatoire que je donnerai ici, sans vouloir influencer par aucune considération ni aucun commentaire le jugement de ceux qui me liront. Je n'ai pas voulu même modifier la tournure naïve de certaines phrases de l'enfant, presque illettrée, de l'aveu même de ses grands-parents.

* * *

— Il y a près d'un an, me dit Suzanne Bertin, de sa petite voix claire et nette, en me regardant bien franchement de ses yeux intelligents, — ce fut vers le 14 juillet dernier, précise la grand'mère — en allant mener au

champ la chèvre, dans le terrain derrière la maison, je vis entre deux branches de l'orme comme un éclair, et puis une dame qui me regardait. J'eus très peur, et je me sauvai sans oser regarder derrière moi.

— En effet, confirme Mme Osselin, elle nous arriva très effrayée, et ne voulut pas retourner de quelques jours aux environs de l'arbre. Elle nous avait dit la cause de sa frayeur, mais nous ne fîmes d'abord qu'en rire, si bien que, le vendredi suivant l'apparition, Suzanne retournait dans le champ. Mais à trois heures, au moment où elle se trouvait près de l'orme, la vision se montra de nouveau.

— Vous est-elle apparue depuis, dis-je à la fillette?

— Oui, tous les vendredis, à trois heures, je la vois depuis ce moment.

— Et dans quelles conditions l'apercevez-vous?

— Je vois d'abord comme un éclair, puis, entre deux branches, je vois la dame. J'ai encore un peu peur ; maintenant, le cœur me bat très fort, mais je ne puis pas m'en aller, je suis comme « attachée à la terre ». La dame porte comme une armure tout en plomb, elle a des cheveux noirs qui lui tombent sur les épaules « avec une raie dans le milieu de la tête ». Elle tient à la main droite un grand crucifix, « le front du Christ saigne quelquefois un peu ». A la main gauche elle a « un sabre, une couronne faite comme avec des dents de scie, et une branche de laurier qui pend. »

— Y a-t-il longtemps que vous l'avez vue ?

— Je l'ai vu hier à trois heures (jour du vendredi saint), mais elle ne tenait pas de crucifix, et « le sabre qu'elle portait de la main gauche était tout rouge » comme ça, ajoute l'enfant en montrant un des carreaux écarlates de sa robe écossaise.

— Et vous parle-t-elle?

— Oui, elle m'a dit, la deuxième fois que je l'ai vue : « Suzanne, il va arriver une grande guerre, ça sera suivi du choléra, de la fièvre noire et des mouches infectueuses (*sic*). Rome, Messuine (*sic*), et tous ses alentours seront engloutis. Depuis, elle me dit chaque fois que je la vois : « Suzanne, il va y avoir une guerre entre les puissances. Je t'ordonne d'aller bénir le drapeau français et les armes de guerre ! »

— Ne vous dit-elle rien autre ?

— Si, elle m'a dit quelquefois autre chose, mais je n'ai pas bien compris.

Je demande ensuite à l'enfant comment elle sait que c'est Jeanne d'Arc qui lui apparaît. Elle me répond « qu'elle a remarqué que l'apparition ressemblait à des gravures qu'elle avait vues de l'héroïne, et qu'elle avait pensé — ou plutôt que ses grands-parents avaient supposé — que c'était Jeanne d'Arc ». Mais, depuis trois semaines, elle en est sûre, et comme je lui demande pourquoi :

— M. le curé de Gillocour, me répond-elle, m'a dit, il y a trois vendredis, de lui dire : « Qui êtes-vous ? et que voulez-vous ? » Et la dame m'a dit : « Je suis Jeanne d'Arc, martyre ; je veux une chapelle ici, sous cet arbre ».

La petite fille m'a dit ce qu'elle savait. Il me faut maintenant voir le lieu de la vision. Sur ma demande, les grands-parents me conduisent sur le terrain qui monte en pente brusque, derrière leur maison, et à peu près au milieu duquel s'élève l'arbre de l'apparition. Suzanne, qui a vite repris l'insouciante gaieté de son âge, nous précède en cherchant sous les touffes d'herbes des violettes blanches, assez abondantes en cet endroit, et c'est, chaque fois qu'elle découvre une fleur, une nouvelle exclamation de joie.

L'arbre de Jeanne d'Arc est un viel orme trois fois centenaire, au tronc presque entièrement dépouillé de branches autour duquel monte un lierre presque aussi vieux que lui, semble-t-il. Sur l'invitation de Mme Osselin, l'enfant me désigne les deux branches entre lesquelles elle voit la bonne Lorraine — deux branches presque verticales, situées à environ quatre mètres du sol — pour préciser. Son grand-père la suivit de loin certain vendredi, mais n'aperçut rien. « C'est peut-être, me dit-il naïvement, parce que je suis trop vieux pour cela ! »

Après avoir pris congé de ces braves gens et avoir serré la main fluette que Suzanne m'a tendue en me disant au revoir, il me reste, pour compléter mon enquête, à interroger quelques-uns des habitants du pays.

Mais, je dois le dire, dès que l'on passe le seuil de la maison de la petite voyante, cesse la croyance aux apparitions. Je n'ai obtenu partout, en réponse à mes questions, que sourires sceptiques, haussements d'épaules, négations complètes. Certains mêmes m'ont parlé de troubles mentaux, de suggestions et de bien d'autres choses encore, fort exagérées très probablement, et dans lesquelles entre sans doute pour une large part l'animosité qui règne à l'état presque endémique entre les habitants des petits villages. Quelques personnages notables de la commune, que j'ai interrogés, m'ont redit, en langage modéré, eux, le doute universel. La poésie naïve qui se dégage du récit de ces touchantes apparitions n'a pas de prise sur les habitants d'Orrouy, peut-être en vertu du vieux dicton que nul n'est prophète en son pays !

La seule opinion raisonnée devait m'être donnée par le distingué curé d'Orrouy. Elle est inspirée du reste strictement de la doctrine de l'Eglise et se résume en quelques mots : ne porter aucun jugement, soit favorable, soit défavorable, avant qu'une enquête ait été faite, s'il y a lieu, par les autorités ecclésiastiques compétentes et qu'elles aient formulé une décision. On sait la prudence si sage et si louable qu'apporte l'Eglise dans les affaires de ce genre; cette décision peut donc tarder encore longtemps et l'enquête peut être longue .. si toutefois elle se fait, car les paroles si raisonnables et si modérées du sage prêtre que j'ai interrogé m'ont semblé, elles aussi, je dois le dire, renfermer un peu de scepticisme...

LÉO ARCHER.

Et maintenant, je transcris mes propres notes. Elles sont — naturellement — plus copieuses que celles que prirent mes confrères, avec lesquels

elles font parfois double emploi. Excusez mes redites. Je me suis limité à celles que, soit pour la clarté du récit, soit pour la notation de certains points qui m'ont paru essentiels, je ne pouvais éviter de faire.

Orrouy est un petit village de cinq à six cents âmes, situé à la lisière de la vaste forêt de Compiègne. J'y arrive à une heure et demie.

A la gare, distante de deux kilomètres environ du village, je me renseigne auprès d'une brave femme qui, comme moi, descend du train, sur le chemin que je dois suivre pour me rendre chez M. et Mme Osselin, le grand-père et la grand'mère de la petite visionnaire.

— Vous êtes sans doute un journaliste, me dit-elle ironiquement, et vous voulez aller voir Jeanne d'Arc ? Je vais justement à Orrouy. Venez avec moi. Nous en avons, par les chemins de traverse, pour un petit quart d'heure.

« ON »

Tout en marchant à travers bois, nous causons. J'apprends que la brave femme qui me guide est une commerçante d'un village voisin et qu'elle se rend à Orrouy chez une de ses amies.

« — Et les apparitions ? lui dis-je.

— C'est une bonne plaisanterie !

— Connaissez-vous la petite Suzanne?

— Non. Mais je connais *ces gens-là* de réputation.

— Que sont-ils ?

— On dit que la grand'mère est folle.

— Qui, *on*?

— Beaucoup de monde. Certains prétendent aussi qu'elle pousse la petite à dire des « menteries » pour en tirer parti.

— Mais qui prétend cela ?

— Beaucoup de monde du pays et des environs.

— Cette famille, à ce que je vois, est peu estimée ?

— Elle est détestée, — la femme surtout.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas au juste, n'habitant pas Orrouy; mais personne ne peut la voir.

— Pour quelle raison ne croyez-vous pas aux visions de Suzanne ? Les apparitions vous semblent-elles chose impossible ?

— Oh, non, dit vivement la commerçante. Je suis une bonne catholique...

— Alors pourquoi, ne sachant rien des visions, et ne connaissant ni la visionnaire ni sa famille, pourquoi dites-vous qu'il s'agit d'une bonne plaisanterie ?

— Parce qu'*on* le dit partout dans la région. »

On, toujours cet *On* anonyme. Impossible de faire comprendre à cette brave femme que *On* est un personnage trop imprécis pour que ses propos puissent avoir quelque autorité.

On dit cela, donc cela est vrai. Nul désir de contrôler soi-même les assertions de *On*, ni même de rechercher pourquoi *On* est hostile à la famille de la visionnaire. Nul désir, non plus, de chercher à savoir si ce que cet *On* reproche à la grand-mère implique nécessairement que les visions que la petite fille prétend avoir n'existent pas.

La brave dame, d'ailleurs, pressée de questions, m'avoue que les grands-parents de Suzanne sont riches et n'ont pas besoin des quelques sous que les visiteurs pourraient glisser dans la main de leur petite-fille. Mais comment cette femme croirait-elle, comment douterait-elle même, puisque *On*, l'intelligent *On* ne croit pas?

Une cafetière, que j'interroge après avoir quitté mon guide, me parle également de *On*. Elle ne sait rien et ne peut rien dire de désagréable sur le compte de M. et Mme Osselin, ni sur celui de la petite Suzanne. Mais *On* ayant jugé, elle s'incline devant son arrêt.

Avant d'arriver devant la maison de M. et Mme Osselin, qui se trouve à l'extrémité du pays, je croise un facteur, deux ouvriers, deux cultivateurs et une paysanne. A chacun, je parle de Suzanne. Tous hochent la tête, sourient et se retranchent derrière la compétence du fameux *On*, dont ils sont naturellement incapables de m'indiquer l'adresse. Ce personnage insaisissable jouit décidément, dans la contrée, d'une très grande confiance.

Chez la visionnaire

Mais tout en recueillant ce qui se colporte des propos de ce conseiller invisible et si écouté, je suis arrivé en face de la demeure de la jeune Suzanne.

Les deux vantaux de l'immense porte qui donne

accès dans la petite cour précédant la maison sont ouverts. J'entre.

Sur le seuil de la cuisine, une femme apparaît, qui m'invite à la suivre dans la vaste pièce carrelée. C'est Mme Osselin, la grand'mère de Suzanne. Au fond de la pièce, M. Osselin, le grand-père, vieillard à la belle barbe blanche, est assis, tenant sur ses genoux une fillette aux yeux bleus et vifs, aux traits fins, aux longs cheveux châtains : la petite Suzanne.

J'examine un instant la petite. Elle a l'air d'être intelligente, remuante, joueuse, gaie. Est-elle aussi joueuse et gaie qu'elle en a l'air? La suite de mon examen m'amènera à en douter un peu. Mais n'anticipons pas.

« — Allons, viens ici, dit Mme Osselin, s'adressant à Suzanne. Viens près de moi et raconte au monsieur ton histoire. »

L'enfant obéit. Elle quitte le fond de la pièce et vient se planter, debout, aux côtés de sa grand-mère qui s'est assise, en face de moi, près de la porte.

« — Dis comment est « la dame », et n'aie pas peur », ajoute aussitôt Mme Osselin.

La fillette, baissant les yeux répond déjà :

— Elle a une armure... », quand, l'interrompant et m'adressant à la grand'mère :

« — J'aimerais mieux, dis-je, la questionner, si vous n'y voyez pas d'inconvénient... »

Mme Osselin ayant acquiescé à ma demande, voici, presque rapportées mot pour mot, les questions que je posai à Suzanne et les réponses qu'y fit l'enfant, la grand'mère intervenant très souvent, soit pour stimuler la fillette, soit pour préciser quelques détails, soit pour répondre aux accusations dont Suzanne ou elle sont l'objet.

« Moi. — Quel âge as-tu?

Suzanne. — Dix ans.

Mme Osselin. — Pas encore. Et vous savez, elle est très ignorante pour son âge. Elle lit à peine et n'écrit presque pas. Vous voyez donc qu'elle n'aurait pu, comme l'insinuent nos ennemis, inventer l'histoire des apparitions.

Moi. — Depuis quand as-tu des visions ?

Suzanne. — Depuis l'été dernier.

Mme Osselin. — La première fois qu'elle a vu « la dame » c'était le 14 juillet. Il était trois heures de l'après-midi. Elle gardait la chèvre ; elle a eu très peur et elle est rentrée en courant. Il y avait un grand éclair.

Moi. — Où apparaît-elle, « la dame » ?

Suzanne. — Dans les branches de l'arbre.

Moi. — Es-tu près ou loin de l'arbre ?

Suzanne. — Tout près. Et je vois un grand éclair d'abord et puis « la dame » après.

Moi. — Tu n'as plus peur maintenant ?

Suzanne. — Oh non !

Mme Osselin. — Elle n'a eu peur que la première fois, parce qu'elle ne savait pas ce que c'était...

« Je l'ai grondée, car je ne la croyais pas. Mais le vendredi suivant « la dame » est encore venue, et comme elle lui a parlé, elle n'a plus été effrayée.

Moi. — Et comment est-elle « la dame » ?

Mme Osselin. — Allons, dis comment est la dame.

Suzanne. — Elle a une armure qu'on dirait en plomb. Ses cheveux tombent sur ses épaules, avec une raie au milieu de la tête. Dans la main droite, elle tient un grand Christ ; dans la main gauche, elle tient un sabre, une couronne faite comme avec des dents de scie et une branche de laurier. »

(Suzanne, je le note en passant, car ces points sont dignes d'attirer l'attention et seront d'ailleurs relevés quelques instants plus tard par un médecin chargé d'examiner l'enfant, Suzanne a débité ces deux phrases d'un seul trait et sans faire le moindre geste. J'en fus un peu étonné, car, me semble-t-il, l'enfant, d'ordinaire, parle beaucoup moins facilement et gesticule beaucoup plus. En outre, et Mme Osselin est la première à le reconnaître, ces deux phrases sont *textuellement* prononcées par la fillette devant chacun des visiteurs qui l'interrogent. Nous verrons plus loin que la grand-mère donne de ces bizarreries une explication qui n'est pas inadmissible.)

Cela noté, reprenons notre récit.

Mme Osselin me fait remarquer que le *Petit Parisien* a omis de parler du grand Christ que Suzanne affirme avoir vu dans la main droite de l'apparition. L'enfant avait cependant signalé la présence de ce Christ à mon confrère, comme elle la signale à tout le monde.

Mme Osselin. — Hier, pour la première fois, Suzanne n'a pas vu de Christ.

Moi. — Tu as donc encore vu « la dame » hier?

Suzanne. — Oui. Je la vois tous les vendredis à trois heures.

Mme Osselin. — Le Christ était absent, sans doute parce que c'était le Vendredi Saint. Mais l'épée... Dis comment elle était, l'épée ?...

Suzanne. — Elle était rouge, rouge comme ça (la fillette montre un des carreaux écarlates de sa robe écossaise). On aurait dit du sang.

Moi. — Il est grand comme quoi, le Christ de l'apparition ?

Suzanne. — Aussi grand que ça... (Et l'enfant indique, avec ses deux mains, une distance de soixante centimètres environ.)

Mme Osselin. — Et que vois-tu sur son front ?

Suzanne. — Je vois du sang, des gouttes de sang.

Moi. — « La dame » te parle-t-elle?

Suzanne. — Oui.

Mme Osselin. — La première fois, elle ne lui a pas parlé, probablement parce que Suzanne, ayant eu peur, s'est enfuie. Mais ensuite, elle lui a toujours parlé. Dis au monsieur ce qu'elle t'a dit.

Suzanne. — Elle m'a dit : « Suzanne, Suzanne, il va arriver une grande guerre, ça sera suivi du choléra, de la fièvre jaune, de la fièvre noire et des mouches infectueuses (*sic*). Rome, Messnine (*sic*) et tous ses alentours seront engloutis. Suzanne, je t'ordonne d'aller bénir le drapeau français et les armes de guerre ! »

(Ces deux phrases ont, elles aussi, été dites tout d'un trait, presque récitées... Nous reviendrons sur cette observation.)

Mme Osselin. — La dame dit aussi des choses que Suzanne ne comprend pas et d'autres que je ne veux pas qu'elle répète, parce qu'elles sont trop graves et qu'elles effraieraient...

Moi. — Et les fois suivantes, que t'a-t-elle dit?

Suzanne. — Elle m'a toujours dit la même chose.

Mme Osselin. — Jusqu'au mois dernier. Mais à cette époque, nous étions allés demander conseil à M. l'abbé Quiqueray, le vieux curé de Gillecourt, un village voisin... Allons, dis au monsieur ce que M. le curé t'a dit de demander à l'apparition ?

Suzanne. — Il m'a dit : « demande à la dame : Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? »

« Je lui ai demandé : « Qui êtes-vous? » Elle m'a répondu : « Je suis Jeanne d'Arc ». « Que voulez-vous? » Elle m'a répondu : « Ma chapelle sous cet arbre ».

Moi. — De sorte que c'est depuis cette époque seulement que tu sais que c'est Jeanne d'Arc qui t'apparaît ? Avant, tu ne savais pas qui était « la dame » ?

Suzanne. — Non. »

Je mets alors sous les yeux de la fillette une carte postale représentant Jeanne d'Arc. Suzanne ne me laisse pas le temps de l'interroger :

« — C'est « la dame » s'écrie-t-elle avec élan. Je la reconnais. C'est bien « sa tête ».

— Elle est comme sur cette image ?

— Oui.

— Ressemble-t-elle à une statue ?

— Une statue ?... »

La fillette ne sait probablement pas ce que c'est qu'une statue. Je m'explique :

« — « La dame » est-elle en pierre, en bois, en bronze, en fer ?

— Oh! non, elle est « comme tout le monde ».

— Vivante?

— Oui, vivante... Elle remue !... »

Cette dernière partie de notre conversation, elle aussi, fut « vivante ». Suzanne qui, jusque-là, avant de me répondre, avait, comme pour lui demander un encouragement, regardé sa grand'-mère, ou attendu que cette dernière ait parlé, venait, cette fois, de me répondre spontanément, avec un grand accent de conviction et même une certaine émotion.

Je pose encore à l'entant cette question :

« — De quelle couleur sont les cheveux de « la dame » ?

« — Ils sont noirs », me répond-elle.

L'Orme de Jeanne d'Arc

N'ayant plus rien à demander à Suzanne, j'exprime le désir de voir l'arbre merveilleux. La fillette, en chantant, sort de la cuisine et disparaît en courant. Mme Osselin et moi sortons ensuite, suivis de M. Osselin et de Mlle Augusta de Timmermann, sœur de Mme Osselin, qui, tous deux, sont restés et resteront à l'écart.

Nous contournons la maison, l'arbre se trouvant dans un pré, de l'autre côté de la cour d'entrée. Le terrain monte en pente brusque. C'est à peu près à égale distance de la maison et de la haie de clôture, c'est-à-dire environ au milieu de la propriété, que s'élève l'arbre, un orme d'une douzaine de mètres de hauteur dont le tronc disparaît sous le lierre et qui, me dit Mme Osselin, est presque tri-centenaire.

Tandis que sa grand'mère m'explique que Jeanne d'Arc apparaît à sa fillette entre deux branches, situées à quatre mètres du sol, Suzanne, qui fait montre d'une insouciance un peu affectée peut-être, cueille des violettes et sautille. Nous devons l'appeler plusieurs fois pour la décider à venir nous rejoindre au pied de l'arbre.

Je lui demande de se placer à l'endroit même où elle se trouve au moment où « la dame » lui apparaît et de me dire ses impressions. Avec une indifférence assez singulière et qui, après tout, n'est peut-être qu'une marque d'ennui, elle me dit « c'est ici », en se plaçant à cinq mètres de l'orme.

« — Dis au monsieur ce que tu sens quand tu as la vision, ordonne Mme Osselin.

— Je sens que je suis attachée à la terre, répond Suzanne. Je ne peux m'en aller. Et avant, je suis attirée près de l'arbre, malgré moi, par une force...

— Et son cœur bat, « comme si elle allait se trouver mal », ajoute Mme Osselin.

— Mais, dis-je à Suzanne, la première fois, le 14 juillet, tu as pu t'en aller, puisque tu t'es sauvée ?...

— Oui, réplique la grand'mère ; mais c'est parce qu'elle avait peur. Alors, elle est partie au moment où elle a vu l'éclair. Mais quand « la dame » est là, elle ne peut s'échapper.

— Et combien de temps reste-t-elle « la dame? »

— Environ cinq minutes répond Suzanne », qui repart aussitôt à la recherche des violettes.

Je dois dire que l'attitude de la fillette auprès de l'orme ne fut empreinte d'aucune sorte de respect. Sa distraction, sa gêne même, car il me sembla remarquer qu'elle était surtout gênée et comme honteuse, m'étonnèrent un peu. Je m'attendais à rencontrer chez elle, sur le lieu même des apparitions, une sorte de gravité religieuse, et je n'y rencontrai que frivolité, feinte peut-être... Je sais bien que Suzanne n'est qu'une enfant. Mais c'est égal, cela me déçut tout de même...

En regagnant la maison, Mme Osselin, à qui je demandais ce que le curé de l'endroit pensait des apparitions, me répondit :

« — Oh! le curé a l'air de nous fuir depuis qu'elles se produisent. C'est certainement parce mon mari est un bon républicain. Mais je me suis adressé à Mgr Douais, l'évêque de Beauvais. Je lui ai écrit pour lui dire que Jeanne d'Arc apparaissait à Suzanne et qu'elle demandait l'érection d'une chapelle au pied de l'orme.

— Vous a-t-il répondu ?

— Oui, une lettre charmante.

— Pouvez-vous me la montrer ?

— Oh non, ça serait indiscret. Plus tard, peut-être... Dans quelque temps, vous verrez, vous verrez... »

J'insiste, mais inutilement, pour avoir quelques précisions touchant la lettre de l'évêque de Beauvais.

Avant de quitter la maison de la visionnaire, je veux au moins parler un peu à M. Osselin et à Mlle de Timmermann. Tous deux sont, me disent-ils, convaincus de la réalité des apparitions. Ils ont même essayé de les apercevoir et ont, à cet effet, plusieurs vendredis de suite, accompagné Suzanne au pied de l'orme. Mais ils n'ont rien pu voir, alors que la fillette voyait « la dame » et lui parlait.

« — Nous sommes trop vieux..., me dit M. Osselin. Les saints n'apparaissent qu'aux enfants...

— Et les enfants qui les voient ne sont pas fous, n'est-ce pas, Monsieur, ajoute Mme Osselin. Les gens du pays voudraient faire passer Suzanne pour folle. Pauvre enfant ! Elle est orpheline de mère, Monsieur, et son père, mon fils, gagne péniblement sa vie dans une usine des environs de Paris. Elle a bien du malheur. Heureusement pour elle, je suis là et je la gâte le plus que je peux. Aussi, pour faire taire les méchantes langues, j'ai demandé à deux médecins de venir cet après midi. Ils examineront Suzanne et diront qu'elle n'est pas folle. Je leur demanderai un certificat, et il faudra bien, après, que les méchants se taisent. Quant à ceux qui se contentent de rire, tant pis pour eux : on ne rit pas de ces choses-là... »

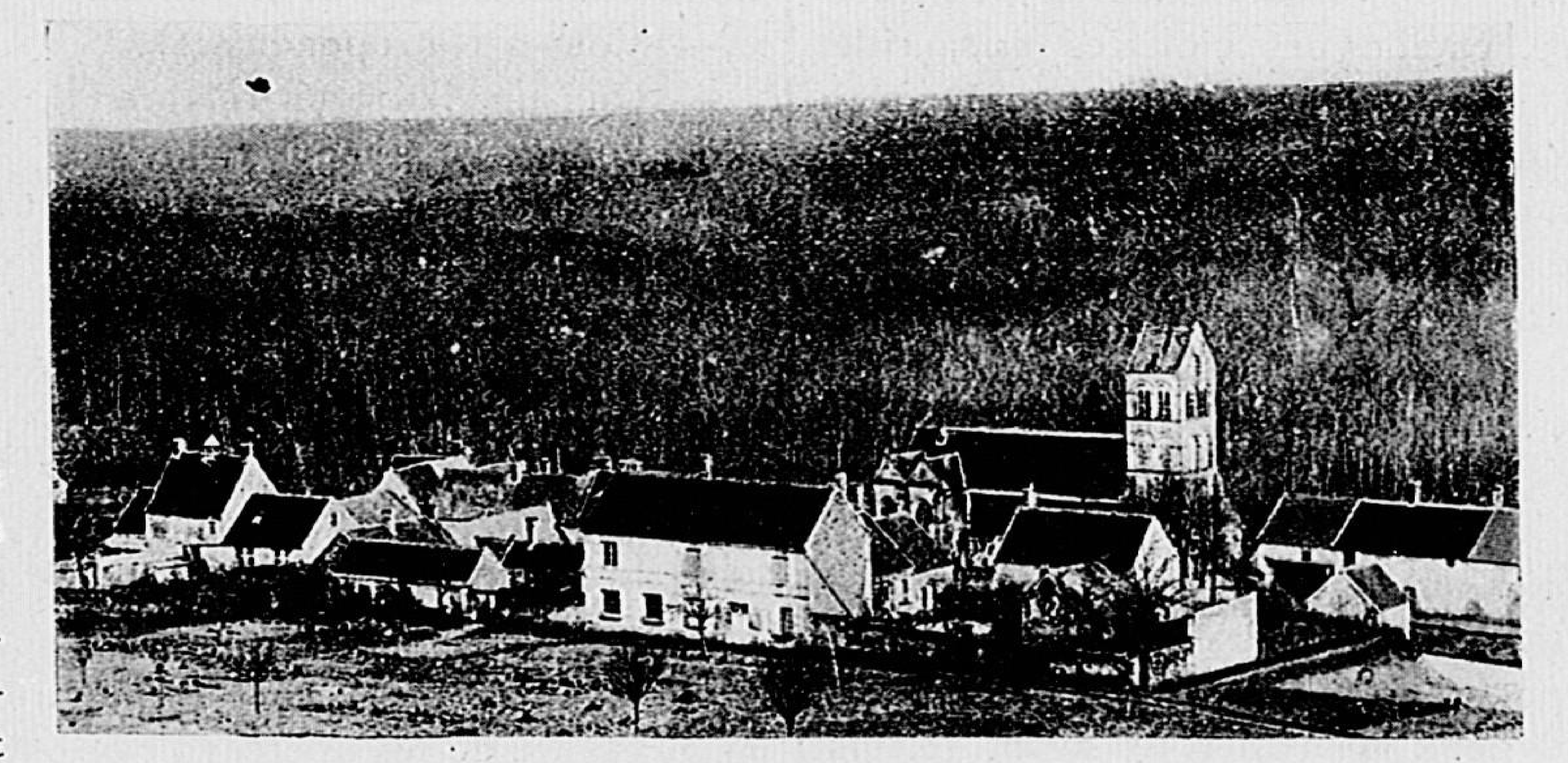
J'apprends que les médecins doivent venir vers cinq heures. Je demande la permission de revenir à cette heure-là pour les voir et leur parler. Mme Osselin accepte avec empressement.

« — Oui, et vous publierez leur certificat, n'est-ce pas ? »

Je promets et quitte pour un instant la demeure de la voyante pour aller interroger les autorités du pays.

Le cure d'Orrouy est sceptique.

La première personne que je veux interroger est naturellement M. l'abbé Sinot, le curé du pays. Comme je me dirige vers le presbytère, je traverse plusieurs groupes qui s'entretiennent de l'événement auquel je dois d'être venu à Orrouy. On fait à haute voix, sur mon passage, maintes réflexions désobligeantes, dont je note quelques-unes : « Il vient de voir Jeanne d'Arc ». « La mère Osselin est folle et il ne l'a pas vu ! ». « Suzanne est plus rouée que lui ». « On ne devrait pas reproduire de pareilles « loufoqueries » dans les journaux ».



VUE GÉNÉRALE D'ORROUY

J'interpelle plusieurs personnes. Toutes sont franchement hostiles à Mme Osselin. La plupart insinuent qu'elle aurait appris à Suzanne une leçon que la fillette se bornerait à réciter.

J'ai l'impression très nette que si nul ne croit aux visions, c'est surtout à cause de la personnalité de Mme Osselin. Si elles étaient signalées ailleurs, je crois que beaucoup de ceux qui haussent les épaules y croiraient. Mais ce qui me surprend, c'est que personne, malgré mes questions réitérées, ne consente à me dire le pourquoi de la méfiance dont Mme Osselin est l'objet.

M. l'abbé Sinot, chez qui je vais, me renseignera peut-être.

Le voici justement qui apparaît sur la route, à cent mètres de moi. Je vais à sa rencontre.

« — Vous venez pour Jeanne d'Arc ? me dit-il en souriant.

— Oui, Monsieur le curé, et je serais heureux d'avoir votre avis?...

— Je n'en ai pas. Vous savez que l'Eglise est fort prudente... Tant qu'elle ne se sera pas prononcée sur les visions que Suzanne prétend avoir, il me sera impossible d'avoir une opinion.

— Ou du moins de la faire connaître... Mais vous pouvez du moins me dire ce que vous pensez de la famille Osselin, et particulièrement de Suzanne ?...

— L'avez-vous vue, la petite ? Oui !... Alors, vous en savez aussi long que moi !... »

C'est avec beaucoup de peine que j'obtins de l'excellent prêtre ces quelques renseignements concernant Suzanne : l'enfant, ainsi d'ailleurs que me l'avait affirmé sa grand'mère, est presque illettrée. Elle n'est point pieuse. Elle va aux offices du dimanche, ainsi qu'au catéchisme ; mais elle n'est pas portée au mysticisme.

En conséquence, il semble tout à fait improbable à M. le Curé, d'abord que l'idée de jouer la visionnaire se soit présentée à l'esprit de Suzanne ; ensuite qu'il ait été possible à l'enfant d'inventer la scène qu'elle raconte et les propos qu'elle met dans la bouche de « la dame ».

« — Alors, dis-je à M. l'abbé Sinot, vous seriez, il me semble, plutôt porté à croire à la réalité des apparitions ?

— Je voudrais y croire, me répond le prêtre avec un sourire sceptique. Mais un tel miracle, à

Orrouy, cela serait trop beau... Enfin, attendons. Si les visions continuent, Monseigneur enverra une commission qui interrogera l'enfant et rédigera un rapport. Jusque-là... »

M. le curé, qui, néanmoins, ne me dissimule pas son scepticisme, ne veut pas en dire davantage. Cependant, comme je lui rapporte que M[me] Osselin m'a affirmé avoir reçu de Monseigneur Douais une lettre d'encouragement, il me déclare :

« — C'est très exagéré. Monseigneur, avec qui je me suis dernièrement entretenu des visions que dit avoir Suzanne, s'est borné à conseiller à Mme Osselin d'attendre quelques mois avant d'en parler. Il a promis, si elles continuaient, de prescrire une enquête. En outre, il a déconseillé à Mme Osselin de faire élever à ses frais, comme elle lui en manifestait l'intention, un sanctuaire au pied du vieil orme, lui disant encore qu'il était préférable d'attendre qu'une enquête sérieuse ait établi l'authenticité des apparitions. Mme Osselin aurait, à mon avis, sagement fait en agissant avec toute la prudence que lui recommandait Monseigneur. »

Sur ces mots, je quittai M. l'abbé Sinot et me hâtai vers la demeure de la voyante, où je devais rencontrer les médecins.

Le docteur Bauzard, lui aussi, est sceptique.

Seul le docteur Bauzard, de Crépy-en-Valois, était arrivé. Dès que son examen fut terminé, il sortit, accompagné de Mme Osselin, dans la cour où je l'attendais.

« — Votre opinion, docteur ?

— Voilà, répondit-il. Vous pouvez entendre ce que j'ai à dire à Mme Osselin. Il n'y a aucune indiscrétion.

« L'enfant est normalement constituée. Elle a tout son bon sens. Je l'ai examinée et interrogée pendant trois quarts d'heure et ai acquis la certitude qu'elle n'est sujette ni aux rêves ni aux hallucinations.

— Alors, dit la grand'mère, délivrez-moi un certificat déclarant que ses visions...

— Je rédigerai le certificat chez moi et vous l'enverrai, répliqua le docteur Bauzard. J'ai besoin d'en peser les termes. Quant aux visions, je n'ai pas à me prononcer à leur sujet. Elles appartiennent à un domaine qui m'échappe.

« Tout ce que je peux dire, c'est que, pour les expliquer, l'hypothèse de l'hallucination doit être écartée. »

Le docteur Bauzard déclare ensuite qu'il serait bon que Suzanne fût éloignée pendant quelque temps.

« — Envoyez-la au loin, chez des amis, dit-il à Mme Osselin.

— Mais si les visions se produisent ailleurs tout comme ici ?

— Jeanne d'Arc peut évidemment se montrer n'importe où, répond ironiquement le docteur. Si, éloignée d'ici, l'enfant a encore des visions, ne vous en inquiétez pas. Elle n'en aura pas toute sa vie... D'ailleurs, je crois qu'après avoir quitté Orrouy, Suzanne cessera de voir Jeanne d'Arc... »

Et M. Bauzard, négligemment, demande :

« — Parlez-vous souvent de Jeanne d'Arc devant votre petite-fille ?

— Nous n'en parlons jamais.

— J'ai constaté qu'elle est fort ignorante. Elle ne connaît ni Louis XIV, ni Napoléon, par exemple. Personne, selon vous, n'a pu lui parler de Jeanne d'Arc ?...

— Oh, monsieur le docteur, ne croyez pas que quelqu'un ait pu lui conseiller de dire qu'elle voit Jeanne d'Arc ! M. le curé en est incapable...

— Je n'incrimine personne, reprend vivement le docteur, M. le curé moins que tout autre, car je le connais et sais...

— Alors, vous croyez aussi que les visions de Suzanne sont réelles ?

— L'enfant n'est pas hallucinée, voilà tout ce qu'il m'est possible d'affirmer. Elle est, de plus, trop ignorante pour avoir forgé de toutes pièces l'histoire qu'elle raconte. Donc, de deux choses l'une : ou cette histoire est vraie, et alors les apparitions sont réelles ; ou elle est fausse, et comme ce n'est pas la fillette qui, selon moi, a pu l'inventer, il faut en chercher le point de départ en dehors d'elle... Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas, je me récuse...

« D'ailleurs, poursuit M. Bauzard, j'ai remarqué que Suzanne, parfois, semble réciter, notamment lorsqu'elle décrit l'apparition et lorsqu'elle rapporte les propos que « la dame » lui aurait tenus.

— Ce n'est pas étonnant, dit la grand'mère. A force de répéter la même chose !...

— Oui... »

A ce moment arrive le docteur Chopinet, de Bétizy. La conversation se trouve, de ce fait, interrompue.

Les deux médecins, accompagnés de Mme Osselin vont, dans une pièce voisine, interroger et examiner Suzanne. Une demi-heure plus tard, ils en ressortent et quittent précipitamment l'immeuble sans répondre à nos questions ni à celles de Mme Osselin.

« — Nous enverrons un certificat, disent-ils simplement. »

Mme Osselin nous apprend alors que les deux médecins ont, vainement d'ailleurs, tenté de faire avouer à l'enfant que quelqu'un lui aurait conseillé d'affirmer qu'elle avait des visions.

« — Croyez-vous! s'exclame-t-elle. Dis ce que tu leur as répondu, ajoute-t-elle, s'adressant à Suzanne.

— Je leur-z-y ai répondu : J'aimerais mieux mourir que de dire cette « menterie ».

Sur cette déclaration, je prends congé de la petite Suzanne et de sa grand'mère.

***

Voilà, aussi fidèle que possible, la relation de mon voyage à Orrouy.

Personne là-bas, depuis les paysans jusqu'au curé, en passant par les médecins, ne croit à la réalité des apparitions. Personne même ne croit à la sincérité de l'enfant. Et ce qui semble se dégager des conversations que j'ai entendues et rapportées, c'est que quelqu'un aurait suggéré à Suzanne l'idée, qu'elle n'aurait pu avoir elle-même, de faire croire aux apparitions de Jeanne d'Arc.

Cette opinion, qui paraît unanimement partagée, est-elle la mienne ? A vrai dire, je n'en sais rien encore. J'ai certes, comme tout le monde, remarqué chez la fillette des attitudes qui, au premier examen, m'ont semblé bizarres. Mais, à la réflexion, ce qui tout d'abord m'avait paru étrange finit par me paraître assez naturel. Je citerai, entre autres choses, le ton de récitation de Suzanne lorsqu'elle décrit « la dame » ou lorsqu'elle répète ses paroles. Il est évident qu'en entendant la fillette dire ces deux tirades, on a l'impression qu'elle récite une leçon apprise. Mais, comme le fait du reste remarquer la grand'mère, quoi d'étonnant à cela, puisque Suzanne est obligée de les dire et de les redire vingt fois par jour?

La distraction que je crus, au pied de l'orme, remarquer chez l'enfant, distraction qui me parut même un peu affectée et comme destinée à masquer un certain trouble, une certaine gêne, une certaine honte, ne serait-elle pas tout simplement l'effet d'un joli et délicat sentiment de pudeur? Quand l'enfant, pour répondre à une question, détourne la tête et baisse les yeux, doit-on chercher dans ces gestes une preuve d'hypocrisie ou y voir au contraire une marque de cette timidité et de cette modestie si naturelle et si aimable chez une petite fille? Il faudrait connaître Suzanne beaucoup mieux que je la connais pour répondre avec certitude à ces questions, capitales en l'espèce.

La seule chose qui, jusqu'à présent, soit certaine, c'est que l'enfant ne s'est pas encore une seule fois contredite. Elle a fait à tous ceux qui l'ont interrogée un récit identique.

Mais est-ce la preuve que, comme beaucoup inclinent à le croire, elle récite une leçon. Est-ce, au contraire, la preuve qu'après l'avoir exactement décrite, elle rapporte, sans en changer un mot, les paroles prononcées par « la dame » qu'elle dit apercevoir dans l'orme ?

J'avoue qu'il me serait impossible de me prononcer.

GEORGES MEUNIER.

Flirt ou Médiumnité

(fin)

L'homme, en général — mais, en particulier, l'homme qui veut approfondir les problèmes psychiques — a toujours peur d'être dupe et sa première pensée, en présence de phénomènes insolites, est de douter de ce qu'il a vu. Ça le grandit à ses propres yeux. Il se dit, à part soi : « Je ne suis pas le monsieur qui croit que c'est arrivé ! » Votre serviteur n'est pas un homme autrement bâti que les autres. Il ne faut donc pas s'étonner des réflexions un peu indiscrètes, un peu ironi-

ques, que je roulais dans ma tête, en sortant de chez Mme de la H...

Mais d'autres réflexions ne tardèrent point à chasser de mon esprit mes fâcheuses hypothèses. « Si ma supposition d'un innocent manège d'amoureux était fondée, me disais-je, on ne m'aurait pas invité ! » Je me disais aussi : « Est-il vraisemblable que les descendants d'une vieille famille bretonne, qui est fière, à juste titre, d'être du sang de Du Guesclin, se livrent aux jongleries que j'imagine si inconsidérément ? »

In petto, je me faisais même d'autres reproches. N'était-ce point une indignité de ma part de suspecter la candeur d'une jeune fille aussi réservée, aussi charmante, aussi profondément honnête que Mlle Marthe !...

Pour tout dire, je me faisais, à moi-même, l'effet d'un très affreux bonhomme.

Je n'eus plus qu'une envie : retourner chez Mme de la H..., revoir ce que j'avais vu, organiser un contrôle sérieux et si, comme j'en étais sûr, mes soupçons étaient dissipés, clamer la vérité sur tous les toits !

***

Le plus gracieusement du monde, Mme de la H... accueillit ma requête. Elle m'admit de nouveau dans son salon, à l'heure où les « esprits » se manifestent. Ce soir-là, Mme la marquise de M... n'était pas là et M. C... n'était pas invité. Nous étions exactement quatre personnes : Mme de la H..., Mlle Marthe, M. le comte du V... et votre serviteur. M. de la H..., comme la première fois, n'avait point voulu prendre part à nos expériences.

La présence de M. le comte du V... remplaçant M. C... faisait crouler — *ipso facto*, pourrait-on dire — ma désobligeante hypothèse d'un « flirt ».

La séance commença par des expériences sur lesquelles je n'insisterai point, bien que je les considère comme très intéressantes ; mais elles me paraissent devoir être classées dans la série des manifestations d'ordre purement intellectuel, et je préfère les réserver, s'il y a lieu, pour une étude spéciale.

Ces phénomènes étaient de deux sortes. C'étaient d'abord des portraits, tracés en quelques instants, dans l'obscurité, par une minuscule table à trois pieds, dont l'un était muni d'un crayon. Mme de la H... et sa fille plaçaient leurs mains sur la tablette qui, au bout de quelques secondes, se mettait en mouvement. Quand le petit meuble s'arrêtait, on rallumait, pour vérifier le travail accompli. On constatait alors sur le papier, qui avait été étalé sous le trépied, des dessins, têtes de face ou de profil, aux traits nets, aux contours précis. A côté de chaque portrait, un nom, celui d'un parent ou ami de la famille de mes hôtes. Il paraît que ces portraits étaient ressemblants. Je n'ai pu en juger par moi-même, mais je n'ai aucune raison d'en douter. L'autre série de faits était une suite de dictées typtologiques.

Mais, encore une fois, je passe. J'arrive sans plus tarder aux phénomènes physiques.

***

Pour ne pas embarrasser mon récit, je retiendrai seulement quelques faits, ceux dont la réalité me paraît la moins discutable.

Le premier est le suivant. Il est particulièrement bizarre, et je reconnais que, qui n'en a pas été témoin, l'admettra difficilement.

Les choses se passent comme si un être invisible, gardien jaloux de Mme de La H..., veillait à ce qu'aucun mortel, même pour la plus pudique des caresses, ne portât la main sur elle.

Si vous touchez légèrement la gorge, les bras, la nuque de Mme de la H..., vous recevez, tantôt sur le dos, tantôt sur la poitrine, le coup d'une main brutale.

Je fis l'expérience. Nous étions à ce moment debout dans la salle à manger. Du bout des doigts je frôlai doucement l'épaule de Mme de la H... Au même instant, sur mon omoplate, je sentis s'appesantir brusquement, lourdement, la paume d'une main — ou de quelque chose qui me donna l'impression d'une main énorme.

Bien que nous fussions dans les ténèbres, il m'était impossible de croire à une plaisanterie. J'étais placé, en effet, de telle façon, par rapport à la muraille, que nul n'aurait pu se tenir derrière moi, ni surtout prendre, pour frapper, le champ nécessaire à la force du coup que j'avais reçu.

Je demandai cependant de la lumière. La clarté revenue, pour recommencer l'expérience, je priai Mme de la H... de se placer devant moi entre sa fille et M. du V...

Je saisis dans ma main gauche les deux pouces

de Mlle Marthe et dans la main droite les deux pouces de M. du V... Ces précautions prises, je soufflai la bougie et, du bout de l'auriculaire de ma main droite, je touchai la nuque de Mme de la H...

Aussitôt, mais plus violemment que la première fois, je reçus, dans le dos, le choc d'une main, qui me parut celle d'un colosse.

Une troisième fois, l'expérience réussit de la même façon...

***

Malgré tout, je ne sais quel doute subsistait en moi. Qui sait? Quelqu'un, caché dans une pièce voisine ou dans l'antichambre, se glissait peut-être rapidement derrière moi, à la faveur des ténèbres...

Je me proposais donc de vérifier l'étrange phénomène quand l'occasion s'en présenterait et à un moment où, personne n'étant prévenu, l'hypothèse d'un compère serait forcément invraisemblable.

Cette occasion me fut bientôt offerte. Nous étions maintenant installés dans le salon. Sur le canapé, M. du V... s'était assis, entre Mme de la H... et Mlle Marthe, et faisait la chaîne avec elles. Les mêmes phénomènes qu'en la présence de M. C... s'étaient produits : lourd guéridon déplacé, éventail jeté d'un bout de la pièce à l'autre, coussin apporté sur mes genoux...

Je demandai :

— « L'esprit organisateur de la séance » ne pourrait-il m'autoriser à prendre place, moi aussi, sur le canapé et à faire la chaîne avec vous?

— Venez, venez, me dit Mme de la H... Nous serons peut-être un peu serrés, mais vous l'aurez voulu.

Je m'assis donc sur le canapé. Nous nous trouvions placés dans l'ordre suivant, en partant du piano : Mlle Marthe, M. du V., moi, Mme de la H...

Nous fîmes la chaîne en entrelaçant nos bras. M. du V... et moi nous tenions chacun une main de Mlle Marthe et une main de Mme de la H... ; c'est alors que, dans l'intervalle de deux de ces phénomènes, après avoir bien constaté que la chaîne n'était pas rompue, j'appuyai un peu le revers de ma main gauche sur le corsage de Mme de la H...

Cette fois, ce ne fut pas dans le dos que je reçus une tape formidable; ce fut en pleine poitrine, et le coup fut si rude que j'en fus suffoqué.

Quelques instants plus tard, j'appuyai derechef, sur la gorge de ma voisine, celle de mes mains qui emprisonnait l'une des siennes. Je fus, cette fois encore, puni de ma hardiesse par un coup violent, qui m'atteignit, ainsi que le précédent, en pleine poitrine et me fit sursauter.

Mais, chose stupéfiante, il me sembla, cette fois, que j'avais vu la main qui me frappait.

Quand je dis : la main, c'est par manière de parler. En réalité, je n'avais pas distingué une main, j'avais vu, dans l'ombre du salon vaguement éclaircie par la luminosité qui traversait les rideaux des fenêtres, une masse plus sombre, qui pouvait être un bras, une main, mais qui pouvait être aussi bien autre chose...

Le certain, pour moi, c'était que j'avais vu quelque chose. La suite prouva que je n'avais pas été la dupe d'une illusion, le jouet d'une hallucination. Voici en effet, quelques-uns des autres phénomènes dont, dans la même soirée, je fus encore témoin.

***

Sur le piano était posé, parmi divers bibelots, le violon de Mlle Marthe.

Un bruit de choses remuées s'entendit de ce côté. Je tournai la tête. Au même instant une des cordes du violon résonna, comme si elle avait été pincée.

Le piano étant placé devant la fenêtre, je voyais, très nettement, se découper tous les objets qu'il supportait. Or, il m'avait bien semblé, au moment où la corde du violon avait vibré, qu'une main avait passé au-dessus. Cette main appartenait-elle à Mlle Marthe ?

J'ose avouer que j'en eus l'abominable soupçon. La direction de l'avant-bras mystérieusement apparu au-dessus du piano, concordait avec le mouvement qu'aurait fait Mlle Marthe, si elle-même, de sa place, avait pincé la corde du violon de sa main droite.

Or, je ne tenais que sa main gauche. Sa main droite était tenue par M. du V... Je ne pouvais pas ne pas me dire que M. du V... avait sans doute laissé échapper cette main.

J'en fis la réflexion. M. du V. . se récria, et, pour que je fus convaincu, il appuya sur mon genou la main droite de Mlle Marthe qu'il tenait dans la sienne.

J'étais convaincu, sans l'être. Entre le moment où j'avais vu une main, une ombre de main, au-dessus du piano, et le moment où j'avais senti la main droite de Mlle Marthe toucher mon genou, il y avait eu un intervalle, un intervalle de quelques secondes... Les deux sensations n'avaient point coïncidé.

Je résolus d'insister un peu sur le phénomène.

Je proposai une pause. J'allumai la bougie.

Une idée m'était venue (je demande de plus en plus pardon à mes hôtes de mes soupçons). Je m'imaginai que, par un système de fils, habilement dissimulés sous les tentures et derrière les meubles, Mme de la H..., ou sa fille, mettait divers objets en mouvement, à la façon dont on agite des marionnettes. La bougie allumée, je passai, sans en avoir l'air, une minutieuse inspection. Je ne découvris rien.

Mais, pour plus de sûreté, m'emparant du violon, j'allai le déposer sur le lourd guéridon, qui se trouvait alors à environ deux mètres et demi du canapé.

Seul, je m'étais levé. Mlle Marthe, sa mère et M. du V... étaient restés assis. Je soufflai la bougie. Je repris ma place. On refit la chaîne.

Je me disais :

— Nous verrons bien si maintenant le violon fait encore des siennes !

Je n'attendis pas longtemps. Coup sur coup, trois notes résonnèrent.

Il était matériellement impossible que ces notes fussent dues à un geste quelconque des trois personnes qui assistaient avec moi aux expériences. Il était matériellement impossible, les portes du salon étant fermées, que quelqu'un s'y fût introduit subrepticement.

Alors ?

Alors, je suis bien obligé de croire qu'une force inconnue avait produit le phénomène.

⁂

Mais ce n'est pas tout.

Je remis le violon sur le piano et je priai M. du V... de changer de place avec moi. Nous nous trouvions donc désormais assis, sur le canapé, dans l'ordre suivant : Mlle Marthe, moi, M. du V..., Mme de la H...

C'est moi qui, maintenant dans la chaîne, tenait la main droite de Mlle Marthe, celle qui, si mes soupçons avaient été vrais, aurait touché les cordes du violon.

Je demandai à « l'esprit organisateur de la séance » de reproduire le phénomène précédent.

Quelques minutes d'attente et je vis, au-dessus du piano, s'allonger une main, puis un avant-bras — et des notes tintèrent.

Cette ombre de main, cette ombre d'avant-bras, ce ne pouvaient être la main droite et l'avant-bras droit de Mlle Marthe, puisque je les tenais — et pourtant cette ombre de main, cette ombre d'avant-bras semblait, par leur direction même, continuer le bras droit de ma voisine.

Une seule explication était vraisemblable, c'est qu'un troisième bras fluidique se formait, bras qui, lorsqu'il s'agissait de toucher le violon, gardait sa forme de bras réel, mais qui, sans doute, s'allongeait de plusieurs mètres, comme s'il eût été en caoutchouc, lorsqu'il s'agissait de toucher le violon, sur le guéridon.

D'autres phénomènes semblèrent confirmer cette hypothèse. En effet, l'éventail de plumes s'approcha de nous, déployé. Il s'agitait mollement, allant, venant, s'arrêtant devant chacun de nous, et il semblait tenu par une main qui aurait appartenu à Mlle Marthe.

Or, les deux mains de Mlle Marthe étaient toujours emprisonnées, sa main droite dans ma main droite, sa main gauche dans la main droite de M. du V...

Les choses se passaient exactement comme si un troisième bras, s'allongeant à volonté, eût poussé à la hauteur de l'épaule droite de la jeune fille.

⁂

Il y eut, dans cette même soirée, d'autres phénomènes. C'est ainsi que, comme la première fois, une voix se fit entendre. Cette voix n'était plus celle de « sainte Radegonde ». C'était celle de « La princesse d'Ys ».

M. de la H... m'assura que cette « entité » lui

donnait souvent des nouvelles de ses deux fils, officiers de marine, et que les faits qu'elle annonçait étaient toujours exacts.

J'étudierai une autre fois, comme je l'ai promis, ces phénomènes spéciaux, si l'occasion m'en est offerte.

En attendant, quelles conclusions tirer de ce qui précède? La première, c'est que la bonne foi de mes hôtes ne peut pas être mise en doute, et la seconde, c'est que je crois avoir assisté à de véritables phénomènes de matérialisation.

Mais ces matérialisations se produisent dans des conditions si différentes des autres matérialisations dont j'ai été témoin jusqu'à présent, notamment de celles obtenues par Eusapia, que je n'ose proposer aucune théorie.

J'espère bien, d'ailleurs, faire d'autres expériences avec Mlle de la H... et Mlle Marthe. Si j'ai pu leur causer quelque impatience et même quelque peine par mes excès de franchise et mes suppositions saugrenues, elles savent maintenant quel hommage je rends à leur bonne grâce et avec quel respect je m'incline devant leur absolue sincérité.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Le « Merveilleux » au Salon de la Société nationale.*

Jeanne d'Arc, que l'Eglise place demain sur ses autels, a inspiré plusieurs artistes. A la peinture, Maurice Boutet de Monvel lui consacre trois panneaux fort remarquables; vous admirerez, aux Dessins, une grave étude de Séon, et le cheval de l'héroïne se cabre, encore, à la sculpture.

L'œuvre de Boutet de Monvel, projet de décoration pour la basilique de Domrémy (salle IX), est curieuse et belle. Le premier panneau est intitulé *Les Visions*. Dans un calme paysage d'aquarelle, la petite bergère en extase est agenouillée devant l'Arbre des Fées dont le tronc ouvert laisse voir, dans une gloire, saint Michel, en armure d'or, qui étend sa lance flamboyante sur la tête de l'enfant, et deux blanches figures présentant l'une l'épée, l'autre le casque. Dans le second panneau, Jeanne reconnaît le Roi au milieu des seigneurs de la Cour. On sait que, pour l'éprouver, Charles avait quitté tout insigne et s'était mêlé à la foule des courtisans, faisant asseoir l'un d'eux sur son trône. Le geste de Jeanne, par lequel elle désigne le Roi, en mettant genou en terre devant lui, la manière dont ses yeux s'attachent, avec une impérieuse confiance, à ceux de son Prince, la foi ardente dont tout son corps vibre, sont remarquablement exprimés; et cette délicate imagerie, curieusement rehaussée d'or, d'un art raffiné, d'un sentiment fervent, est assurément une des meilleures choses du Salon.

M. Burnand (salle III) groupe dans une grande toile les disciples de Jésus le Samedi Saint, le lendemain de la mort du Maître. Visages expressifs où se peignent toutes les nuances de la douleur. Car, malgré les promesses de Jésus, on sait qu'ils n'espéraient pas le revoir, et quand il leur apparut dans le cénacle, « ils ne pouvaient en croire leurs yeux ».

Dans la même salle, M. Maurice Denis expose un *Magnificat* d'une grâce, d'une couleur et d'une ferveur dignes des Primitifs. Et l'on y verra encore, évocatrice du merveilleux oriental, « Marsoulet Iblis », messagère de Satan, qui lit dans la main de deux jeunes odalisques dévêtues sur des tapis éclatants et sous un fouillis de branches fleuries, par M. Dinet.

Salle III toujours, Mme Noursa nous montre, à côté de ses babies savoureux, la chapelle de Saint-Guénolé, l'apôtre bas-breton, dont on raconte tant de miracles, par exemple d'avoir traversé à pied sec la mer, entre l'île de Seyne et le continent armoricain, et celui-ci, singulier, qui lui fait donner pour attribut, dans les vieilles images, une oie sauvage : sa jeune sœur courant après des oies, une de celle-ci, en fureur, lui arracha un œil et l'avala. Le Saint éventra la bête pour retrouver l'œil et le remit en place. La légende ajoute que ni l'oie ni la sœur de Saint Guénolé ne se trouvèrent plus mal du double accident.

Salle XIII, une Madeleine à la Sainte-Baume, de M. Henri Gsell, mais sans nulle inspiration religieuse. Malgré la petite croix qu'elle tient du bout des doigts, Madeleine semble n'avoir rien négligé des soins délicats qu'elle donnait à son beau corps, avant que la rencontre de Jésus l'eût conquise à la pénitence.

Salle XVIII, M. Egusquiza a peint un Parsifal extasié, accompagné de cette notice sommaire : « Par ses hautes vertus chevaleresques, le héros Titurel reçoit le graal et la lance sacrée. Pour garder le précieux dépôt, il construit le château du Montsalvat et fonde l'ordre des chevaliers du Graal. » Vous pouvez vous rappeler le récit du bon chevalier Gurnemanz, à la scène V du premier acte de *Parsifal*.

Dans le pourtour de l'escalier qui conduit à la salle I, vous verrez un beau panneau décoratif de Mme Dubufe-Werlhé, *Repos divin*, pour l'église Saint-Charles-

de-Monceau. C'est le voyage d'Egypte. La Vierge est assise, l'Enfant sur ses genoux, près d'un petit feu de campement. L'âne dessellé broute ; au loin dans la campagne où la nuit tombe, Joseph revient portant un fagot sur son dos. Un calme paysage oriental se déroule sous le croissant d'or pâle de la lune. Dans un coin du tableau, deux anges attentifs et respectueux vont veiller sur le sommeil de la Mère et de l'Enfant.

***

Le symbolisme philosophique, sociologique et mythologique est bien froid. Sont-ce des nymphes dont Roll nous montre (salle IV *bis*) le bain gracieux, au milieu de fleurs éclatantes, dans un parc dont on aperçoit quelques architectures décoratives et qu'éclaire une joyeuse lumière matinale ? Mais sa « jeune République » qui marche comme sur des œufs et comme à colin-maillard, les bras étendus, en méfiance de fossés et de culbute (il y a bien de quoi se méfier !) provoque irrésistiblement le sourire.

A côté (salle V) le grand panneau de M. Besnard. C'est la troisième des peintures décoratives commandées à l'artiste pour le Petit Palais, et où Besnard a voulu modestement figurer « les états de la pensée humaine et les forces de la nature, source de l'art. » Nous avons vu déjà, en 1907, « la Furie » et « la Matière ». Voici « la Plastique », symbolisée par le choix de la beauté pour elle-même. C'est le triomphe de Vénus. Tenant encore la bride de Pégasse cabré qui le transporta sur le mont Ida, Paris, image ici de l'artiste, tend la pomme à la Cythérée, tandis que Junon et Minerve remontent irritées, vers Jupiter, dont on apercevra le trône au sommet de la coupole. La couleur de cette grande composition est agréable.

Mythologie parisienne et galante « Le marchand d'amours », que La Touche fait passer sur le quai, près du pavillon de Flore, poussant sa charrette où est une chimérique cage remplie de petits amours. Autour s'empresse une bande de midinettes, clairs visages et corsages clairs. Assis sur le parapet, près d'un agent placide, un singe en lunettes vend des estampes (salle VI).

M. Dubufe, au temps des Colchos, et des aventures fabuleuses, embarque un jeune héros, brûlant de ceindre le laurier. Il est debout, impatient, sur sa barque dont le vent tend la voile. L'aube se lève derrière les montagnes violettes et commence d'en dessiner l'ombre sur la mer d'opale. A l'autre bout de la toile, montant d'un bois de pins, une Muse élève sa lyre d'or. (Salle VI.)

Les trois grands diptyques, de M. René Moisard, pour la Faculté de médecine de Paris, « L'Age d'or », le « Rêve antique » et la « Vie pastorale » sont, de la plus noble et de la plus harmonieuse composition et pleins d'une sereine lumière.

Faut-il ranger dans les mythologies ce groupe païen de Caro Delvaille (salle VI *t-r*), qui va soulever des « Ah ! » indignés et nuira fort, comme attraction, au portrait voisin de Mme Simone ? Salle VII, l'Anglais Hérold Spead a peint, dans une délicate harmonie de gris, Psyché agenouillée, essayant vainement de retenir l'Amour qui s'envole. M. Armand Point (salle XIII) personnifie « la Solitude » par une belle figure décorative. Même salle, M. Fourié nous offre une Léda que le glissement du cygne sur l'eau rend déjà songeuse. Salle XV, c'est M. Henry Baudot qui roule dans l'herbe ensoleillée une « Pasiphaë » sous le souffle humide de son taureau. Mais laissons ces vaines nudités qui, par surcroît, sont le plus souvent poudrerizées et creuses.

Il ne faudrait pas prendre pour une figure mythologique « l'Orphée » de Jean Veber, annoncé au catalogue : c'est un gros garçon frisé, assis au piano et qui chante, la bouche arrondie en cul de poule. De braves dames qui représentent toutes les variétés de la laideur, le boivent des yeux... Ou la sirène d'Albert Guillaume qu'il asseoit sur les genoux d'un scaphandrier, sous ce titre : « Amour profond ! »

Ne sortez pas sans saluer la belle figure allégorique de Séon « la France ». Dans sa robe blanche, dans son manteau fleurdelysé d'or, les mains jointes, la noble morte est couchée, comme une image tombale de notre glorieux passé. Et le corbeau noir s'abat sur elle... La haute inspiration, la simplicité d'exécution magistrale de cette œuvre les mettent tout à fait hors de pair dans ce salon où il y a pourtant d'excellentes choses, celles dont j'ai parlé, d'autres encore qu'il m'a fallu laisser de côté, parce qu'après tout, elles n'avaient rien de merveilleux...

GEORGE MALET.

Une jambe qui repousse
miraculeusement

L'*Idéal*, revue d'études apologétiques, religieuses et sociales, que dirige M. l'abbé Coubé, publie la relation suivante d'un fait miraculeux constaté à Saragosse :

On entend souvent des esprits forts dire qu'ils ne croiront au miracle que s'ils voient une jambe repousser. Il y aurait bien des choses philosophiques à répondre à cette prétention ; nous ne voulons pas le faire ici, mais voici une réponse simplement historique :

c'est le fait d'une jambe repoussée. Rien n'est plus brutal, n'est-ce pas ?

Un jeune Espagnol de dix-neuf ans, fils d'un laboureur, eut la jambe fracassée et fut transporté à l'hospice de Saragosse. Après plusieurs remèdes inutiles, on fut obligé de lui couper la jambe à quatre doigts au-dessus du genou, et on lui mit une jambe de bois. Des quantités de gens le virent dans cet état, pendant plus de deux ans, à la porte de l'église *del Pilar* de Saragosse, où il demandait l'aumône. Très dévôt à Notre-Dame, il lui demandait sa guérison et il oignait souvent le haut de sa jambe avec l'huile des lampes allumées devant l'autel de Marie. Rappelé à la campagne, il se fixa chez ses parents, mais continua à mendier dans les environs.

Le 29 mars 1640, au matin, il dormait d'un profond sommeil, quand son père vint pour le réveiller. Le jeune homme, encore à moitié endormi, répondit qu'il sentait quelque chose d'extraordinaire à sa jambe. Son père le découvrit pour le faire lever et constata avec stupeur que la jambe avait repoussé. Le fils s'en aperçut alors seulement.

Pénétré de joie et de reconnaissance, il retourne à Saragosse, se montre à l'hôpital avec ses deux jambes et demande que le miracle soit juridiquement examiné. On entend comme témoin le chirurgien qui lui a coupé la jambe, les gens qui ont assisté à l'opération, ceux qui ont enterré le membre amputé, ceux qui ont vu le jeune homme pendant deux ans se traîner avec sa jambe de bois à la porte de l'église.

Après une ample discussion devant les docteurs des trois facultés, l'archevêque de Saragosse décide par sentence que le fait est miraculeux, et dès ce moment on commença à en célébrer l'anniversaire par une cérémonie d'actions de grâces. Le roi d'Espagne, informé de cet événement, voulut voir et interroger lui même le miraculé.

La relation du miracle, extraite des registres de l'archevêché de Saragosse, fut publiée sous les yeux des témoins oculaires. Cet événement fit grand bruit en Espagne, mais il fut peu connu au dehors. Cependant Bergier et Feller l'ont soumis à une rigoureuse critique.

Le cardinal de Retz, passant à Saragosse dix ou douze ans après ce miracle, vit le miraculé :

« On me montra, dit-il, dans l'église de Saragosse, un homme qui faisait allumer les lampes qui y sont en nombre prodigieux, et l'on me dit qu'on l'avait vu à la porte de cette église avec une seule jambe ; je l'y vis avec deux. Le doyen et tous les chantres m'assurèrent que toute la ville l'avait vu comme eux, et que, si je voulais encore attendre deux jours, je parlerais à plus de vingt mille hommes, même du dehors, qui l'avaient vu comme ceux de la ville. Il avait recouvré la jambe, à ce qu'il disait, en se frottant de l'huile de ces lampes. L'on célèbre tous les ans la fête de ce miracle avec un concours incroyable de peuple, et il est vrai qu'encore, à une journée de Saragosse, je trouvai les grands chemins couverts de gens de toutes sortes de qualité qui y couraient. » (*Mémoires du cardinal de Retz*, t. V, p. 100.)

On raconte un fait analogue dans la vie de saint Jean Damascène. Ce grand docteur qui s'était, par ses écrits en faveur des images chrétiennes, attiré la haine de Léon l'Isaurien et des iconoclastes, fut accusé par eux de trahison envers le Caliphe de Damas. Celui-ci lui fit couper la main droite. Mais, dit le bréviaire romain, la main coupée ayant été rapprochée du moignon, elle s'y recolla subitement et si justement qu'on ne voyait même pas de trace de l'amputation.

Ce miracle n'est évidemment pas le même, ni si éclatant : il vaut cependant la peine d'être rappelé.

Celui de Saragosse est bien plus frappant : il semble parfaitement prouvé. Mais il gagnerait à être étudié de plus près et nous souhaitons vivement que quelque savant en fasse l'objet d'une étude critique, loyale et approfondie, et nous en donne une monographie irréfutable. Sa valeur apologétique serait énorme, car, sauf meilleur avis, c'est le seul cas de ce genre que l'on trouve entouré de témoignages et de preuves historiques. S. C.

Les Prévisions de Nébo.

Nous avons déjà maintes fois observé combien les prévisions de notre savant et mystérieux collaborateur Nébo sont justifiées par les événements.

Nous trouvons une nouvelle preuve de la sagacité de notre collaborateur, en relisant l'article qu'il a publié dans notre numéro du 15 novembre dernier.

Dans cet article, « quelques pronostics sur les prochaines guerres », Nébo écrivait :

« Les valeurs des divers aspects astraux, corrigés et rectifiés, ainsi que la théorie générale des régions astrales que je développerai dans une prochaine occasion, permettent d'établir quelles seront, de 1908 à 1911, les périodes les plus pernicieuses.

Il y en a d'abord une préliminaire, qui est aussi voisine de nous que possible, car c'est celle que nous traversons actuellement.

Elle a commencé avec le début d'octobre 1908 ; elle se prolongera en 1909 jusqu'au mois de mars ».

Puis, un peu plus loin :

« Depuis le mois d'avril 1909 jusqu'en septembre, il est

probable qu'il y aura comme un apaisement relatif ; mais vers cette époque commencera une seconde crise plus grave que la précédente. »

Or, on se souvient que jusque vers le 25 mars, la guerre fut, dans les Balkans, envisagée comme une éventualité possible et même probable. C'est à la fin de mars seulement, et au début d'avril, que les chancelleries européennes se sont mises d'accord. Ses calculs ont, donc, cette fois encore donné raison à Nébo.

En sera-t-il de même en ce qui concerne ses prévisions touchant la fin de 1909 et les années 1910 et 1911 ? On sait que Nébo annonce — voir son article du 15 novembre 1908 — que la première quinzaine de septembre prochain semble devoir être très malfaisante, au point de vue extérieur, et que la situation restera tendue jusqu'au 1er décembre.

Il y aurait, à cette époque, une nouvelle aggravation, et le maximum de violences correspondrait aux mois de décembre 1909 et de janvier 1910. De mars à septembre de cette dernière année, la situation s'améliorerait légèrement. Mais en septembre commencerait « *la grande période, la plus dangereuse de toutes*, qui durera jusqu'à la fin de 1910 et pendant presque toute l'année 1911 ».

Nous verrons si, là encore, Nébo a vu juste.

LA QUESTION MILLER

UNE LETTRE DE M. GABRIEL DELANNE

M. Gabriel Delanne, directeur de la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, adresse à notre directeur la lettre suivante :

Paris, le 8 avril 1909.

Mon cher Confrère,

Etant cité dans la lettre de M. de Watteville parue dernièrement, et même un peu pris à partie au sujet d'une photographie d'Angèle Marchand, voulez vous me permettre de dire deux mots à ce sujet ?

J'ai le plaisir d'être au nombre des amis de M. de Watteville, mais... *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. M. de Watteville n'a assisté, en 1906, qu'à deux séances ; elles ont suffi pour le convaincre que le médium trichait. J'ai été moins prompt à porter un jugement, bien qu'après avoir assisté à quatre soirées dont j'ai rendu compte, certains doutes me restassent encore, tant à cause de la faiblesse de la lumière que de la présence constante de M. Klébor, employé de Miller, qui pouvait être suspecté de compérage.

Mais après avoir lu le récit de la séance vraiment démonstrative qui eut lieu chez vous, et après avoir assisté en votre compagnie à celle qui se tint chez Mlle Jeanne Gourson, où vous avez vous-même aidé à monter le cabinet et à laquelle Klébor n'assistait pas, comme j'ai vu, et bien vu, une forme, d'abord vaporeuse, se constituer devant nous, *en dehors du cabinet*, ma conviction morale fut faite que Miller est réellement médium. Elle s'est fortifiée encore, l'année dernière, après les séances chez Mme David et chez Mme Nœggerath où un contrôle absolu fut exercé.

Je tiens à répéter que j'ignore si Miller a trompé plus tard, n'ayant plus assisté, par suite de mon départ de Paris, à aucune de ses séances.

Mais il est bien regrettable que les accusateurs aient attendu le départ du médium pour faire connaître publiquement ce qu'ils ont cru découvrir. Je n'approuve guère cette manière d'agir, qui me semble contraire à toute justice, puisque l'accusé n'est plus là pour se défendre.

Quant à la photographie spirite d'Angèle Marchand, elle me fut apportée en 1905 par M. et Mme Priet et, suivant leur affirmation signée, c'est l'esprit matérialisé d'Angèle, dans une séance chez Miller, à San Francisco, qui dit à sa mère, Mme Priet, d'aller chez un photographe dont elle indiqua l'adresse, et qu'elle donnerait son portrait. Effectivement, c'est ce qui se produisit. On voit, sur la photographie deux figures d'apparence fantômale, dont l'une est manifestement celle d'Angèle Marchand.

M. de Watteville prétend que cette photographie est truquée. En la publiant, j'ai fait les réserves nécessaires (voir *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, juin 1905, p. 740) et indiqué les raisons pour lesquelles une supercherie me paraissait peu probable, si l'on admettait la bonne foi du père adoptif et de la mère de cette jeune fille qui n'avaient nul intérêt à tromper. Il n'existe aucune raison pour que j'aie changé d'avis.

Ces discussions prouvent, une fois de plus, la nécessité absolue de *toujours* contrôler les médiums et de faire signer des procès-verbaux immédiatement après les séances, car il faut se défier de l'auto suggestion, qui peut être aussi puissante dans le sens de la négation qu'elle est favorable à toutes les illusions des enthousiastes.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de ma considération très distinguée. G. DELANNE.

ÇA ET LA

Le médium accusateur

On télégraphie de Constantine au *Journal* :

L'assassinat du maire de Redjas défraye l'opinion publique.

Au moment où fut commis le crime, l'hypnotiseur Godard se trouvait à Mila avec son médium, Mme Godard, et donnait une représentation. L'émotion causée par la mort de M. Faure fut telle que plusieurs personnes ont suggéré à Godard l'idée de tenter l'expérience avec son médium qu'il prétendait être infaillible.

L'expérience fut tentée et Mme Godard, plongée dans le sommeil magnétique, fit des révélations qui retinrent l'attention de tout le monde.

Le médium raconta, particulièrement, qu'il voyait une

voiture sur la route et un Européen blond, monté sur le marchepied, et tirant un coup de pistolet; puis il précisa, déclarant voir, dans l'herbe, une lettre ou des fragments d'une lettre.

Plusieurs personnes se rendirent alors à l'endroit indiqué et trouvèrent le fragment de lettre qui fut remis au parquet.

Le papier trouvé contient plusieurs lignes paraissant faire partie d'une lettre adressée par un militaire à sa famille, habitant la région. Le justice possède la piste sérieuse dont on espère tirer le plus grand profit.

Vision dans un verre d'eau sous Louis XIV

« L'histoire arriva chez la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin. Son mari était malade en Champagne. Elle était, un soir, incertaine si elle partirait ou non pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux gentilhomme de sa maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un esprit si M. le comte mourrait de cette maladie. Mme de Bouillon était présente avec M. de Vendôme, et le duc, à présent maréchal de Villeroy.

Le gentilhomme fit entrer dans ce cabinet une petite fille de cinq ans, et lui mit à la main un verre plein d'eau fort claire ; il fit ensuite ses conjurations. La petite fille dit que l'eau devenait trouble ; le gentilhomme dit tout bas à la compagnie qu'il allait commander à l'esprit de faire paraître dans le verre un cheval blanc en cas que M. le comte dût mourir; et un tigre en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussitôt à la petite fille si elle ne voyait rien dans le verre : « Ah ! s'écria-t-elle, le beau petit cheval blanc! » Il fit cinq fois de suite la même épreuve, et toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que M. de Vendôme ou Mme du Bouillon avaient nommées tout bas au gentilhomme, sans que la petite fille pût les entendre Ce fait est constant, et les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre. » (Abbé de Choisy, *Mémoires*).

Un cas de prévision

On lit dans les journaux romains, et avec plus de détails dans le *Messagero*, que Mme Caroline Mastropietro, âgée de 34 ans, femme du typographe Théofile de Carolis, était occupée le matin du 9 octobre courant à préparer le café pour son mari, lorsque par un maudit hasard, elle approcha une allumette de la bouteille contenant l'alcool. Celui-ci s'enflamma en faisant éclater la bouteille, de façon que la malheureuse Caroline fut entourée par les flammes.

Les voisins accoururent à ses appels désespérés, essayèrent tout ce qui était possible pour la sauver, mais la pauvre femme subit de telles brûlures que cinq heures après elle mourut à l'hôpital du Saint-Esprit.

A peine était-elle morte, que sa mère arriva à l'hôpital.

Cette pauvre vieille est une campagnarde qui habite à Castel di Guido, une ferme à plusieurs kilomètres de Rome, perdue dans l'immense plaine déserte, qui environne la ville.

Depuis quelques jours la vieille mère était obsédée, sans aucune raison plausible, par le pressentiment de quelque malheur qui devait arriver à sa Caroline bien aimée.

Elle faisait des songes effrayants, où elle entendait des plaintes et des cris de sa propre fille, qui appelait désespérément au secours.

Dans la dernière nuit, peu d'heures avant la catastrophe, les songes avaient été si terrifiants, l'angoisse si aiguë, qu'elle s'était décidée à partir pour aller trouver sa fille : mais hélas ! il était trop tard !

Apparition au moment de la mort

Le fait suivant a été rapporté au Rév. Dr Savage et à Richard Hodgson par Miss A. Gollin.

En 1896, Miss Gollin était employée dans les bureaux d'un journal. Le samedi, 25 janvier, à midi et demi, elle éprouva la sensation que quelqu'un placé derrière sa chaise la regardait avec intensité. Elle se retourna et vit son fiancé, portant ses vêtements ordinaires, qui, les mains appuyées sur le dossier de sa chaise, la regardait avec une étrange fixité et sans parler. Elle demanda à une employée, sa voisine, qui en a témoigné, si elle ne voyait rien; et sur la réponse négative de celle-ci, elle se retourna de nouveau, mais tout avait disparu.

A deux heures, en rentrant chez elle, elle trouva une dépêche venue en son absence, par laquelle la sœur de son fiancé lui disait qu'elle eût à se hâter de venir si elle voulait encore le voir.

Elle se rendit à ce pressant appel, et en arrivant, elle apprit que son fiancé avait expiré à midi et demi précis, heure de la vision.

L'Inhumation chez les Annamites

Quand on ensevelit des phtisiques ou des hydropiques, chez les Annamites, on doit couper avec un petit couteau les ongles des mains et des pieds du mort, un peu de ses cheveux, faire un paquet du tout, l'envelopper de papier et le lui mettre dans la bouche. Le bonze trace alors une amulette et dit : « Le démon de la phtisie doit s'éloigner au plus vite et délivrer le monde de sa présence. »

Au moment de l'enterrement, on détruit tous les objets qui ont appartenu au malade; puis on farique, en bois de pin, un petit cercueil, dans lequel on met un paquet de douze lingots de papier d'argent, une feuille de bananier que l'on a découpée en figure d'homme et à qui l'on coupe la tête.

On brûle, sous ce cercueil, du bois de cinq couleurs, on trace dessus des signes en forme de paragraphe et des *tôc*, et on enterre le tout avec le mort.

On place ensuite le cercueil hors des rayons de la lune et on trace aux quatre angles la figure des neuf dragons.

Au moment de l'inhumation, on dessine une amulette sur un papier que l'on brûle en disant : « Ce bùa va suivre l'âme et lui servir de bouclier contre les diables. »

(*La Chronique médicale.*)

Ignis Ardens

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous adresser les deux observations ci-dessous, pour faire suite — si vous le voulez bien — à votre article du 1er janvier : « *Ignis ardens* » *et le cataclysme italien.*

Vous ne manquerez pas d'y voir, en effet, deux nouvelles coïncidences, dignes d'être signalées :

1° Quelle aura été l'une des grandes préoccupations de Pie X depuis cinq ans ? — N'est-ce pas de proclamer solennellement les vertus si méritoires de notre héroïne natio-

nale, la Vierge de Domrémy et Vaucouleurs, la vaillante et noble Pucelle d'Orléans, la Vénérable Jeanne d'Arc; puis, de la glorifier à tout jamais en la mettant sur les autels, au rang des Bienheureuses ?

Or, n'est-ce pas le *brasier ardent* du bûcher de Rouen dans lequel fut consumée notre future sainte, qui — malgré les Voltaire du passé et tous les Thalamas du présent — lui aura valu, avec l'auréole des *Vierges*, la couronne et la palme des *Martyres* ?

Car, sans la fin douloureuse, mais si édifiante, de l'innocente victime des antipatriotes de son temps — qui arracha cet aveu à ses propres bourreaux : « *Nous avons brûlé une sainte* ! » — eût-on jamais entrepris de lui décerner le culte que l'Eglise rend aux meilleurs de ses enfants ? Y eût-on même songé ?

2° Et la béatification du Vénérable P. Eudes, notre illustre compatriote, n'évoque-t-elle pas, elle aussi, le souvenir de son *zèle enflammé* pour répandre déjà de son temps la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, ce Cœur divin qui est par excellence un *Foyer d'amour* pour les hommes ?

On peut donc affirmer, encore une fois, que la devise *Ignis ardens* est bien la caractéristique qui convient le mieux au pontificat de Pie X.

Quant à la prochaine devise, *Religio depopulata*, que la guerre à outrance faite à Dieu et à toute idée religieuse, ne fait déjà que trop pressentir, hélas ! puisse-t-elle être vite remplacée par *Fides intrepida, la Foi intrépide*, pour aboutir bientôt au triomphe espéré de la Sainte Eglise, après toutes les épreuves auxquelles elle se trouve en butte depuis si longtemps !

L' Abbé R..., *prêtre de Normandie.*

Médium-voyant cafre

La *Gazette de Francfort* raconte que le Dr E. Schultz médecin retraité de la marine, étant à Prétoria, eut l'occasion de faire la connaissance d'un médium cafre, âgé de quarante-cinq ans, qui, sans avoir jamais vu le docteur, lui dit le nombre de ses frères et sœurs, lui raconta des faits particuliers, s'étant passés dans sa famille et lui rappela certains événements qu'il aurait préféré ne pas se remémorer : comme conclusion, il lui prédit son retour en Allemagne, et cependant, le docteur venait de prendre toutes ses dispositions pour s'établir à Prétoria. L'avenir donna raison au médium.

Beaucoup de cafres, paraît-il, sont doués de façon extraordinaire du don de guérison.

L'ordonnance de l'apparition

Dans la petite localité de Capistrello, en Aquilée, vit une dame douée de facultés de clairvoyance et de clairaudience remarquables.

Un jour qu'elle lisait, assise dans la pharmacie de son mari, elle vit entrer une dame vêtue de deuil, qui s'approcha d'elle et lui dit : « Veux-tu que je te dictes une ordonnance pour la maladie de ton frère ». Et elle obligea le médium à écrire une ordonnance pour ce frère qu'elle croyait bien portant.

Dans plusieurs circonstances, elle revit la même apparition qui, en 1906, lors d'une épidémie de coqueluche, lui indiqua comme remède une décoction d'Eupatoire. L'expérience prouva que le médicament indiqué donna d'excellents résultats.

A TRAVERS LES REVUES

UN CAS DE POSSESSION

La Revue Scientifique et Morale du Spiritisme traduit du *Light* le récit d'un cas de possession, rapporté par Mgr Delalle, vicaire apostolique de Natal, qui en affirme l'absolue vérité.

Ayant reçu de nombreuses lettres des prêtres chargés de diriger l'école des naturels d'une Mission, l'informant que deux fillettes étaient possédées du diable, Mgr Delalle s'y rendit, accompagné de M. Delagues. Voici le récit de Mgr Delalle :

« Je ne croyais pas que ce fût un cas de possession et M. Delagues en riait. Aussi vous pouvez vous figurer quel fut mon ennui, lorsque en arrivant à la Mission, je vis que tous les naturels m'attendaient dans le plus grand émoi. Les prêtres leur avaient dit que l'Evêque allait venir chasser les diables, et depuis plusieurs jours on disait des prières dans cette intention. Il fallait donc, sous peine de perdre tout prestige et toute autorité, venir à bout de ce cas, d'une façon ou d'une autre. Aussi je m'adressai à Notre Seigneur, en lui disant que tout ceci était son affaire et que c'était à lui de me tirer de ce pas.

Nous allâmes visiter ces deux fillettes, Germana et Monica, tenues chacune dans une chambre et isolées de toutes les autres. Dès que Germana m'aperçut, elle se mit à trembler, à tout bouleverser et à s'éloigner de moi. Je lui dis de s'agenouiller et elle le fit en grinçant des dents. Le frère Delagues menaça de la punir si elle ne se conduisait pas mieux. A peine avait-il parlé, qu'elle se releva furieuse : « Parce que vous venez de Durban, dit-elle, vous vous croyez capable de tout faire, même de chasser un esprit ! » (Il est à noter qu'elle ne connaissait pas ce prêtre et ne savait d'où il venait.) Elle commença ensuite à déchirer ses vêtements et nous nous retirâmes, pour aller voir Monica. Celle-ci semblait souffrir horriblement, mais elle ne dit rien.

J'étais dans une grande hésitation et je réunis les prêtres et les sœurs, pour en obtenir des renseignements sur tout ce qui concernait ces deux fillettes. Voici ce que l'on me dit :

Celles-ci, âgées d'environ 16 ans, portent d'énormes fardeaux que deux hommes pourraient à peine soulever. Pendant leurs crises *elles comprennent le latin et le parlent même quelquefois;* elles relèvent les fautes secrètes des autres enfants de l'école; parfois elles sont enlevées en l'air, malgré les efforts des sœurs. Il y a quelques jours, tandis que les sœurs retenaient Germana, celle-ci s'écria : « Je brûle ! » Une autre fois son lit commençait à brûler, quoiqu'il ne se trouvât aucune source de feu à portée, etc.

Cela devenait sérieux et les pauvres sœurs fatiguées de cette terrible vie, me suppliaient de leur venir en aide. Devant un pareil cas, j'estimai qu'il y avait lieu de recourir à un exorcisme solennel. J'ordonnai donc aux quatre prêtres et aux trois sœurs de se réunir à deux heures de l'après-midi, dans le chœur de la chapelle des sœurs, en ne laissant entrer aucune autre personne. Immédiatement avant cette heure, je fis vider le bénitier et le fis remplir d'eau ordinaire, tandis que je mettais dans ma poche un flacon plein d'eau bénite. Je revêtis mon rochet et mon étole et j'attendis Germana.

Les sœurs l'amenèrent dans la chapelle et je commençai à l'asperger avec de l'eau simple. Elle eut d'abord une légère secousse; mais, comme je continuais, elle se mit à rire et à se moquer de moi, en disant : « Vous pouvez continuer : ce n'est pas de l'eau bénite ! » Je sortis alors ma bouteille et lui en jetai un peu; mais alors elle s'agita en criant et en me demandant de cesser.

Je dois ici faire remarquer que pendant tout le temps de l'exorcisme *je ne parlai que latin*. La fillette me comprenait et répondait tantôt en zoulou, quelquefois en latin.

Après quelques prières, je lui dis : « Dic mihi quomodo voceris ? » (Dites-moi comment vous vous appelez). — A quoi elle répondit : « Dic mihi nomen tuum ! » (Dites-moi votre nom). — J'insistai et elle ajouta : Je sais votre nom : c'est Henri; mais où avez-vous vu que les esprits avaient des noms ? » — « Ils en ont et je vous commande de me dire les vôtres ! » — « Jamais ! jamais ! » Je plaçai alors sur sa tête une relique, du bois de la vraie croix, qu'elle ne pouvait voir et elle s'écria : « Enlevez ce'a; cela me broie ! » « — Qu'est-ce donc ? » — « Une relique ! » — « Eh ! bien. maintenant dites-moi votre nom ! » — « Je ne puis, mais je vais l'épeler : D-i-o-a-r. » — Et maintenant quel est votre maître ? » — « Je n'en ai pas ! » — « Si, vous en avez un : il faut que vous me disiez son nom ! » — « Je ne le puis, mais je vais l'écrire ! » Et du bout du doigt elle écrivit *Lucifer* !

« Continuons et dites-moi pourquoi vous avez été chassé du Ciel ! » — « Parce que Dieu nous a montré son fils fait homme et nous a ordonné de l'adorer. Nous ne l'avons pas voulu, parce qu'il s'était diminué et avait pris une nature inférieure. »

Tandis que je continuais à réciter les prières du Rituel, Elle (faut-il dire Elle ou Il ? Quoi qu'il en soit, vous comprenez), m'interrompait constamment, faisant des objections à toutes les invocations. Lorsque je lus des extraits de l'Evangile, elle s'écria tout à coup : « Je connais Matthieu, mais je ne connais pas Marc ! » — « Ceci est un mensonge et pour l'expier, mettez-vous à genoux immédiatement ! » Elle obéit. Tandis que nous récitions le *Magnificat*, elle interrompit de nouveau : « Arrêtez, je le connais mieux que vous. Je l'ai appris longtemps avant que vous fussiez né ! »

Comme l'un des frères lui commandait de rester tranquille, elle se tourna vers lui : « Vous êtes un fou ! Qui vous a donné autorité sur moi ? Est-ce que l'Evêque ou l'Abbé vous a délégué ? »

De temps à autre elle restait tranquille et dédaigneuse, mais d'autres fois elle s'agitait et grinçait des dents : « Je vous ferai suer avant de partir d'ici ! » dit-elle une fois. Puis tout à coup elle demanda qu'il lui fût permis de s'emparer d'une autre fillette appelée Anastasie : « Arrêtez vos prières, dit-elle ensuite, si vous les cessez, je partirai demain matin. »

L'heure avançait, et, comme j'étais fatigué, je chargeai un des prêtres de lire les prières pour moi. Il le fit, mais d'une voix traînante. Comme il s'arrêtait à la fin d'un paragraphe, elle se tourna vivement vers lui : « Exi, immunde spiritus ! » (sors esprit immonde) s'écria-t-elle.

De temps à autre elle poussait des séries de rugissements. Dans ce cas il me suffisait de poser légèrement deux doigts au niveau de son larynx et elle ne pouvait pas émettre un son. Pour faire une contre-expérience, je demandai à l'une des sœurs d'agir de la même façon, mais le résultat fut nul. « Dites-moi, lui demandai-je, pourquoi vous avez si peur des doigts d'un prêtre ? » — « Parce qu'ils ont été consacrés. » En même temps elle imitait le geste de l'Evêque oignant les mains du prêtre pendant l'ordination.

On atteignit ainsi neuf heures du soir et je décidai de renvoyer la suite au lendemain matin. Germana devint alors plus calme et me supplia de ne pas l'abandonner : « Je suis certaine, dit-elle, que si vous dites la messe à mon intention, demain matin, tout deviendra plus facile. » — « Oui, je le ferai, mais à une condition : c'est que vous vous confesserez et que vous communierez. »

La nuit fut mauvaise et les pauvres sœurs durent rester près d'elle tout le temps. Elle se confessa, communia et resta calme jusqu'à 8 h. 30, où l'exorcisme fut repris. Dès les premiers mots elle devint intraitable et on dut lui lier les bras et jambes, car huit personnes parvenaient à peine à la maintenir.

« Vous avez fait partir Anastasie, criait-elle, je l'ai vue suivre avec une autre fillette le chemin qui conduit à une autre maison, mais je la retrouverai. » Le fait était exact : je l'avais fait partir de grand matin, mais il n'était pas possile qu'on l'eût appris à Germana. A un moment quelqu'un vint chercher un prêtre, qui revint au bout d'une demi-heure. « Où a-t-il été, demandai-je » — Il a été baptiser un homme tombé subitement malade. » — Ceci était encore exact, mais personne, dans la chapelle, n'en avait connaissance. Elle demanda à boire et l'un de nous lui offrit un verre d'eau. Après en avoir bu un peu elle s'arrêta : Mauvais drôle, dit-elle, vous m'avez donné de l'eau bénite ! » Je lui fis boire le reste et elle devint absolument provocante : « C'est bien : donnez-m'en donc encore ! Cela ne me fera pas plus de mal que maintenant ! »

Il serait trop long de rappeler tout ce qu'elle dit. Je me bornerai à dire que la scène devenait de plus en plus pénible, jusqu'au moment où elle essaya de mordre un prêtre. Celui-ci, quelque peu ému, lui donna une légère tape sur la bouche, ce qui la rendit plus furieuse. Elle dit qu'il était le plus stupide des hommes, puisqu'il voulait frapper un esprit. Comme je lui commandais de rester tranquille, elle s'écria : « Maintenant, je refuse toute obéissance ! »

Nous touchions à la fin, mais la lutte fut terrible. Enfin elle tomba à terre, en poussant de profonds gémissements. Sa face se gonfla tout à coup, à tel point qu'elle ne pouvait plus ouvrir les yeux, et les larmes coulèrent abondamment. Mais le signe de la croix fit instantanément revenir la face à ses dimensions normales.

Après une nouvelle série de convulsions, elle tomba immobile, comme morte. La pièce fut remplie d'une odeur infecte. Au bout de dix minutes, elle ouvrit les yeux, s'agenouilla en remerciant Dieu. Elle était guérie : Dioar était parti !

Tel est sommairement ce qui advint à Germana. Si quelqu'un peut expliquer les signes, les symptômes, les paroles et la guérison autrement que par la possession, il sera plus fort que moi. »

Le Gérant : Gaston Mery.

Paris. — Imp. R. Tancrède, 15, r. de Verneuil.